

Après l'interdiction de la fessée, l'Europe veut nous interdire d'envoyer nos enfants dans leurs chambres

écrit par Christine Tasin | 11 octobre 2022



Le «time out», littéralement le «temps mort», est une punition utilisée sur les enfants via la formulation «*File dans ta chambre!*». Fotolia



Le «time out», littéralement le «temps mort», est une punition utilisée sur les enfants via la formulation «*File dans ta chambre!*». Fotolia

Il est clair qu'ils se foutent comme de l'an 40 du bien-être de nos chérubins et ne cherchent qu'à pervertir notre société au point de faire de nos gosses des camés sans repères, prêts à se coucher et consommer tout ce que Gates et Soros leur conseilleront, histoire d'aller plus vite à la mort et d'être incapables de participer à toute révolution qui mettrait les mondialistes et leur abominable projet en danger.

Nos gosses ne sont déjà pas bien dans leur peau devant l'absence ou le silence des parents qui n'osent pas/plus élever leurs enfants, confondant allègrement la dureté, voire le sadisme que les enfants, dans un autre monde, pouvaient subir... avec le simple fait de guider les enfants pour en faire des gens équilibrés et constructifs.

Ils ont interdit les châtements corporels.

Ils ont interdit la fessée.

A présent, ils veulent nous interdire d'envoyer un gosse en crise se calmer dans sa chambre ou d'aller au coin...

Envoyer un gamin qui n'obéit pas, qui crie, qui empêche les autres de parler, jouer... c'est juste du bon sens et de la justice. Et un service de faire comprendre au sale gosse qu'il n'est pas le roi. Malgré tous mes efforts je suis incapable de voir pourquoi cela poserait un problème... je dois pas être bien douée en psychologie !

Certes, je ne suis pas une adepte de la mise au coin et je n'ai jamais pratiqué cela avec enfants ou petits-enfants, trouvant cela stupide et pas vraiment éducatif. Mais faut pas pousser, ce n'est pas du sadisme, juste une façon symbolique de rappeler à l'enfant qu'il y a quelqu'un dans la maison qui commande et que ce n'est pas lui.

Or, voilà le machin qui s'appelle « conseil de l'Europe » sur le point de nous interdire ce qu'il nous conseille depuis 15 ans ! Appelez-nous cons...

Je signale tout de même au passage que le Conseil d'Europe... se mêle de la vie des Européens mais n'est pas constitué que d'Européens, loin de là !

46 pays s'occupent de nos oignons, dont un grand nombre refuse catégoriquement toute ingérence de notre part. Et ça passe... 46 qui prétendent s'occuper de *la promotion des droits de l'homme et du droit en général*.

Azerbaïdjan, Turquie, Ukraine en font partie... ainsi que quelques autres pays où ni nous ni moi n'aimerions vivre !

- Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan
- Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie
- Chypre, Croatie
- Danemark
- Espagne, Estonie
- Finlande, France
- Géorgie, Grèce
- Hongrie

- Irlande, Islande, Italie
- Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg
- Malte, Macédoine, Moldavie, Monaco, Monténégro
- Norvège
- Pays-Bas, Pologne, Portugal
- République Tchèque, Roumanie, à titre transitoire
- Royaume-Uni, Russie
- Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse
- Turquie
- Ukraine

Vous voulez rigoler ? En plus, on est sous la surveillance de 4 Etats qui ne sont pas européens (le Saint-Siège est à part).

Le Conseil de l'Europe compte quatre États observateurs : le [Canada](#), les [États-Unis](#), le [Japon](#) et le [Mexique](#), ainsi qu'un sujet de [droit international](#) : le [Saint-Siège](#).

Bref, après avoir recommandé ce «châtiment non violent» envers les enfants pendant quinze ans, le Conseil de l'Europe réfléchit à déconseiller ce qu'il appelle du « time out» . Ben oui, notre Descartes savait bien que « ce qui se conçoit bien s'énonce clairement ». Et comme la bouillie européenne n'est pas claire, tout en anglais ! Tout ça pour dire « temps mort »... Histoire de noyer encore plus le petit peuple. Et le mépriser de ne pas comprendre l'anglais.

La nouvelle lubie lui aurait été inspirée par des associations (la plaie que ces associations qui sucent notre sang pour mieux nous faire disparaître) comme STOP VEO (Violences Educatives Ordinaires).

Et donc le 7 octobre dernier le Conseil de l'Europe a écrit au Figaro qui l'interrogeait sur les rumeurs : » *Non, le conseil de l'Europe ne promeut plus le Time out.* »

C'est l'occasion pour tous les psys de plateau de s'entre-déchirer...Les uns accusant les autres de punir leurs enfants pour en faire des « dominants », de futurs acteurs du

capitalisme rayonnant... Il y a de quoi rire mais c'est nos gosses qui vont pleurer. On se fiche éperdument de leurs enculages de mouche, c'est nos gosses qui vont payer encore une fois la note. Voir l'article détaillé sur tout cela sur la Figaro.

[Article du Figaro](#)

La dernière mode, donc, c'est de considérer comme très violent d'envoyer un enfant tout seul dans sa chambre...une « douce violence » selon les psys de bazar.

Heureusement que Maurice Berger est là pour distiller un peu de bon sens : *« Comparer le "time out" – je ne connaissais pas ce terme –, à de la maltraitance, c'est de la méconnaissance scientifique. Certains enfants narguent leurs parents et cette façon de les contenir peut permettre de rétablir l'asymétrie nécessaire entre l'adulte et l'enfant. C'est ce qu'on appelle une butée, un acte qui permet d'arrêter quelqu'un lorsque la parole ne suffit pas. »*

Mais il a peu de chance de convaincre les tarés pour qui un enfant qui désobéit serait tout simplement un enfant « *qui ne va pas bien* » ... » *Si on l'exclut dès qu'il nous remet en question, l'enfant se sent nié.* » Vu comme ça !

Allez, un témoignage pour la route. L'heure n'est plus au **time out** mais au **time in**... « c'est les plus gênés qui s'en vont ». Les parents, à la niche ! euh! dans votre chambre quand votre enfant fait quelque chose qui ne vous convient pas à

Grégoire, 40 ans, père de trois enfants

De guerre lasse, ses parents se sont mis à pratiquer le «time in», à savoir qu'ils quittaient eux la pièce s'il débordait. «On ne l'a fait que trois fois, mais ça l'a calmé tout de suite. Il venait frapper à la porte de notre chambre en demandant "Ça va ?". **Ça marche, mais on laisse quand même notre fils inverser les rapports de force. Je ne suis pas à**

l'aise.» Reste à savoir ce qu'en pense le Conseil de l'Europe.